

SECRETARIAT GENERAL
DU CONSEIL DES MINISTRES
ET DU GOUVERNEMENT

RECTIFICATIF N° 78/373 DU 16 MAI 1978
au décret n° 77/739 du 26 décembre 1977 portant nomination
de Monsieur BISSOMBOLO-MOUSSANDA en qualité de Directeur
Régional du Commerce à la BOUENZA.

LE DEUXIEME VICE-PRESIDENT DU COMITE MILITAIRE DU PARTI,
PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,
MINISTRE DU PLAN,

Au lieu de :

Article premier.-- Monsieur BISSOMBOLO-MOUSSANS, est nommé Directeur Régional
du Commerce à la BOUENZA.

L i r e :

Article premier.-- Monsieur BISSOMBOLO-MOUSSANDA, est nommé Directeur Régional
du Commerce dans la BOUENZA

.....
.....

Le reste sans changement.

Fait à Brazzaville, le 16 MAI 1978

Par le 2e Vice-Président du Comité Militaire du Parti,
Premier Ministre, Chef du Gouvernement,
Ministre du Plan :
Le Ministre du Travail et de la Justice,
Garde des Sceaux,

Alphonse MOUSSOU-POUATI.--

Le Ministre des Finances,

Henri LOPES.--

Colonel Louis SYLVAIN-GOMA.--

Le Ministre du Commerce,

Jacob OKANZA.--